

*Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre*

SEANCE DU 10 JUILLET 2023

Date de convocation : 03/07/2023
Effectif légal du conseil communautaire : 80
Nombre de membres en exercice : 78
Nombre de présents : 51
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de votants : 61
Date d'affichage : 03/07/2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Saints-en-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du trois juillet deux mil vingt-trois, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés :

ABRY Gilles – Titulaire
BEAUJARD Maryse - Titulaire
BECKER Cécile - Titulaire
BUTTNER Patrick – Titulaire
CHAMPAGNAT Jean-Louis - Titulaire
CHANTEMILLE Sophie – Titulaire
CHARPENTIER Dominique – Titulaire
CHEVALIER Jean-Luc - Titulaire
CHOUBARD Nadia - Titulaire
CORDE Yohann - Titulaire
CORDET Yannick - Titulaire
CORDIER Catherine – Titulaire
D'ASTORG Gérard - Titulaire
DEMERSSEMAN Gilles - Titulaire
DROUHIN Alain – Titulaire
DUFOUR Vincent – Titulaire
FERRON Claude - Titulaire
FOUCHER Gérard - Titulaire
GERARDIN Jean-Pierre – Titulaire
GERMAIN Robert - Titulaire
GIROUX Jean-Marc - Titulaire
GROSJEAN Pascale – Titulaire
HABAY BARBAULT Céline - Titulaire
HERMIER Bernadette – Titulaire
JARD Nathalie – Titulaire
JASKOT Richard - Titulaire

KOTOVTCHIKHINE Michel - Titulaire
LEGER Jean-Marc – Titulaire
MACCHIA Claude - Titulaire
MASSÉ Jean – Titulaire
MICHEL Nathalie - Titulaire
MORISSET Dominique - Titulaire
PERRIER Benoît – Titulaire
PICARD Christine – Titulaire
POUILLOT Denis - Titulaire
PRIGNOT Roger - Titulaire
RAMEAU Etienne – Titulaire
RAVERDEAU Chantal - Titulaire
RENAUD Patrice - Titulaire
REVERDY Chantal - Titulaire
REVERDY Gilles – Titulaire
SALAMOLARD Jean-Luc - Titulaire
SANCHIS Jean-Pierre - Titulaire
SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe - Titulaire
THIEULENT Maryline - Titulaire
VANDAELE Jean-Luc - Titulaire
VANHOUCHE André – Titulaire
VIGOUROUX Philippe - Titulaire
VUILLERMOZ Rose-Marie – Titulaire
WLODARCZYK Monique - Titulaire
XAINTE Arnaud - Titulaire

Délégués titulaires excusés : BEAUJARD Maryse, BROUSSEAU Chantal, CARRÉ Michel (pouvoir à M. D'Astorg), CONTE Claude, DA SILVA MOREIRA Paulo (pouvoir à M. Morisset), FOURNIER Jean-Claude (pouvoir à M. Chevalier), GUILLAUME Philippe, JACQUOT Brigitte (pouvoir à M. Charpentier), JAVON Fabienne (pouvoir à Mme Jard), LEPRÉ Sandrine (pouvoir à M. Vandaele), LHOTÉ Mireille (pouvoir à M. Pouillot), LOURY Jean-Noël, MÉNARD Elodie (pouvoir à M. Xainte), MILLOT Claude (pouvoir à Mme Cordier), RIGAULT Jean-Michel (pouvoir à M. Saulnier-Arrighi).

Délégués absents : BOISARD Jean-François, COUET Micheline, DAVEAU Max, DESNOYERS Jean, FOUQUET Yves, HOUBLIN Gilles, JACQUET Luc, JOURDAN Brice, MELLIN Solange, PAURON Éric, PROT Michel, ROY Daniel, SAULNIER Nathalie

Secrétaire de Séance : Jean MASSÉ

Délibération n°117/2023

OBJET : Demandes de subventions à la MSA dans le cadre du dispositif Grandir En Milieu Rural pour la micro-crèche de Pourrain - Découvrir le sport avec la Baby Gym

- Considérant la possibilité de déposer un appel à projet pour des actions menées en 2022 auprès de la MSA Bourgogne dans le cadre du dispositif GMR
- Considérant l'activité Baby Gym mise en place par la micro-crèche Beausoleil (Pourrain) en 2022,
- Après avis favorable de la commission Petite-enfance-Parentalité consultée le 09/06/2023,
- Après avoir entendu l'exposé de la Vice-Présidente en charge de la Petite-Enfance,
- Sur proposition du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (61 voix pour) :

- Adopte le plan de financement suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Descriptif des dépenses		Montant	Répartition des recettes		Montant
Intervenant FSCF		800,00 €	MSA (montant validé)		640,00 €
Charges de personnel		671,00 €	CAF – Bonus Territoire		336,00 €
			Autofinancement CCPF		495,00 €
TOTAL		1 471,00 €	TOTAL		1 471,00 €

- Dit qu'une partie des dépenses ont été réalisées sur l'exercice 2022.
- Dit que les crédits sont prévus au budget 2023.
- Autorise le Président à signer les conventions avec la MSA de Bourgogne dans le cadre de ce projet ainsi que toutes pièces afférentes à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI



BUDGET	608.07
Fonction	64
Chapitre	74
Article	7478
Code Analytique	L1327